Bordereau attestant l'exactitude des informations - BREST - 2901 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 30/08/2024 - 4838 - 2016 B 00473 - 820 715 688 - ABALONE TT BREST

Dépôt N° 2024/4838
Le 30 AOUT 2023
R.C.S. BREST

ATTESTATION DE CONFORMITE DES DOCUMENTS COMPTABLES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

La société ou la personne morale désignée ci-après

ABALONE TT BREST
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 123000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 280 RUE ERNEST HEMINGWAY IMMEUBLE KERMEUR
29200 BREST
820715688 RCS BREST

Représentée par la société ABALONE FRANCE, SAS au capital de 500 000,00 euros dont le siège social est situé à Saint-Herblain (4800) 43 rue Bobby Sands, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nantes sous le numéro 383 497 963, elle-même représentée par Monsieur Jean VERNEYRE, son Président,

Certifie que les documents comptables transmis sous forme électronique sont conformes aux comptes approuvés par l'assemblée générale, ou, en cas d'associé unique, par ce dernier ;

Déclare donner mandat pour effectuer le dépôt des documents mentionnés aux articles L.232-21 à L.232-23 du code de commerce à la société ABALONE FRANCE, SAS au capital de 500 000,00 euros dont le siège social est situé à Saint-Herblain (4800) 43 rue Bobby Sands, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nantes sous le numéro 383 497 963, représentée par Monsieur Jean VERNEYRE, son Président.

Pour la société ABALONE TT BREST
Sa Présidente, la société ABALONE FRANCE
Représentée par M. VERNEYRE

SAS ABALONE TT BREST

280 RUE ERNEST HEMINGWAY
IMMEUBLE KERMEUR
29200 BREST

Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

certifié conforme à l'original
le 18/10/2024

SAS ABALONE TT BREST

280 RUE ERNEST HEMINGWAY
IMMEUBLE KERMEUR
29200 BREST

COMPTES ANNUELS

SAS ABALONE TT BREST
29200 BREST

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	6 323.64	6 323.64				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	28 340.46	20 931.97	7 408.49	9 975.26	-2 566.77	-25.73
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	5 185.00		5 185.00	2 870.00	2 315.00	80.66
	Autres immobilisations financières	2 500.00		2 500.00	2 500.00		
	Total II	42 349.10	27 255.61	15 093.49	15 345.26	-251.77	-1.64
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	236 616.32	395.29	236 221.03	240 497.30	-4 276.27	-1.78
	Autres créances	193 012.00		193 012.00	177 488.68	15 523.32	8.75
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	13 475.40		13 475.40	39 985.82	-26 510.42	-66.30
	Charges constatées d'avance (3)	5 875.12		5 875.12	4 748.36	1 126.76	23.73
	Total III	448 978.84	395.29	448 583.55	462 720.16	-14 136.61	-3.06
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	491 327.94	27 650.90	463 677.04	478 065.42	-14 388.38	-3.01

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 7 685.00
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 123 000)	123 000.00	123 000.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	11 468.81	8 819.79	2 649.02	30.03
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	30 391.50	109.05	30 282.45	NS
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	34 922.43	52 980.47	-18 058.04	-34.08
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	199 782.74	184 909.31	14 873.43	8.04
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	141.25	147.17	-5.92	-4.02
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	57 880.43	63 133.31	-5 252.88	-8.32
	Dettes fiscales et sociales	200 502.68	217 538.00	-17 035.32	-7.83
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	5 369.94	12 337.63	-6 967.69	-56.48
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	263 894.30	293 156.11	-29 261.81	-9.98
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	463 677.04	478 065.42	-14 388.38	-3.01
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	263 894.30	293 156.11		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2021 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	1 741 335.72		1 741 335.72	2 011 830.52	-270 494.80	-13.45
Chiffre d'affaires NET	1 741 335.72		1 741 335.72	2 011 830.52	-270 494.80	-13.45
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			7 333.34	9 333.29	-1 999.95	-21.43
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			27 790.26	7 880.61	19 909.65	252.64
Autres produits			28.51	586.90	-558.39	-95.14
Total des Produits d'exploitation (I)			1 776 487.83	2 029 631.32	-253 143.49	-12.47
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			227 633.39	218 433.47	9 199.92	4.21
Impôts, taxes et versements assimilés			38 591.52	32 669.44	5 922.08	18.13
Salaires et traitements			1 208 024.09	1 384 955.51	-176 931.42	-12.78
Charges sociales			251 368.43	316 781.38	-65 412.95	-20.65
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			4 153.53	3 022.42	1 131.11	37.42
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			5.65	727.13	-721.48	-99.22
Total des Charges d'exploitation (II)			1 729 776.61	1 956 589.35	-226 812.74	-11.59
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			46 711.22	73 041.97	-26 330.75	-36.05
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 162.91	559.41	603.50	107.88
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	1 162.91	559.41	603.50	107.88
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	408.32	1 240.91	-832.59	-67.10
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	408.32	1 240.91	-832.59	-67.10
2. Résultat financier (V-VI)	754.59	-681.50	1 436.09	210.72
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	47 465.81	72 360.47	-24 894.66	-34.40
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	129.38		129.38	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	129.38		129.38	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-129.38		-129.38	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	12 414.00	19 380.00	-6 966.00	-35.94
Total des produits (I+III+V+VII)	1 777 650.74	2 030 190.73	-252 539.99	-12.44
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 742 728.31	1 977 210.26	-234 481.95	-11.86
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	34 922.43	52 980.47	-18 058.04	-34.08

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 463 677.04 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 741 335.72 Euros et dégageant un bénéfice de 34 922.43 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	6 324		
Installations générales agencements aménagements divers	10 726		487
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	16 393		1 229
TOTAL	27 119		1 716
Prêts, autres immobilisations financières	5 370		2 315
TOTAL	5 370		2 315
TOTAL GENERAL	38 813		4 031

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			6 324	6 324
Installations générales agencements aménagements divers		495	10 718	10 718
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			17 622	17 622
TOTAL		495	28 340	28 340
Prêts, autres immobilisations financières			7 685	7 685
TOTAL			7 685	7 685
TOTAL GENERAL		495	42 349	42 349

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	6 324			6 324
Installations générales agencements aménagements divers	8 689	1 342	366	9 665
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	8 456	2 811		11 267
TOTAL	17 144	4 154	366	20 932
TOTAL GENERAL	23 468	4 154	366	27 256

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 342				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 811				
TOTAL	4 154				
TOTAL GENERAL	4 154				

SAS ABALONE TT BREST
29200 BREST

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	452		56		395
TOTAL	452		56		395
TOTAL GENERAL	452		56		395
Dont dotations et reprises d'exploitation			56		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	5 185	5 185	
Autres immobilisations financières	2 500	2 500	
Clients douteux ou litigieux	474	474	
Autres créances clients	236 142	236 142	
Impôts sur les bénéfices	5 870	5 870	
Taxe sur la valeur ajoutée	7 031	7 031	
Divers état et autres collectivités publiques	1 853	1 853	
Groupe et associés	166 380	166 380	
Débiteurs divers	11 878	11 878	
Charges constatées d'avance	5 875	5 875	
TOTAL	443 188	443 188	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	2 315		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	141	141		
Fournisseurs et comptes rattachés	57 880	57 880		
Personnel et comptes rattachés	101 057	101 057		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	19 992	19 992		
Taxe sur la valeur ajoutée	69 342	69 342		
Autres impôts taxes et assimilés	10 111	10 111		
Autres dettes	5 370	5 370		
TOTAL	263 894	263 894		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	12 300			12 300

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	13 731
Total	13 731

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	141
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 405
Dettes fiscales et sociales	50 196
Autres dettes	5 370
Total	66 112

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	5 875
Total	5 875

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4026 euros, correspondants aux honoraires facturés au titre de contrôle légale des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Effets escomptés non échus	34 737
Total (1)	34 737

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIERE ATRADIUS	160 947
Total	160 947

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

ABALONE TT BREST
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 123000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 280 RUE ERNEST HEMINGWAY IMMEUBLE KERMEUR
29200 BREST
820715688 RCS BREST
Ci-dessous désignée « la Société »

AFFECATION DU RESULTAT PROPOSEE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 26 mai 2023

TROISIÈME RÉSOLUTION
AFFECTATION DU RÉSULTAT

Après avoir pris connaissance, pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 :

- Du résultat bénéficiaire d'un montant de 34922,43 euro(s),
- Du poste « "Autres réserves" » de l'exercice précédent d'un montant de 30391,50 euro(s)
- De la réserve légale d'un montant de 11468,81 euro(s)

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat :

- Au poste « *réserve légale* » pour un montant de 831,19 euro(s),

Suite à ces dotations, l'assemblée générale constate que le bénéfice distribuable s'élève à un montant de 64482,74 euro(s) qu'elle décide d'affecter comme suit :

- Au poste « *Autres réserves* » la somme de 2982,74 euro(s)
- A titre de dividendes la somme de 61500,00 euro(s)
 Le dividende à distribuer au titre de l'exercice est donc de 5,00 euro(s) par action.
 Ce dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

DISTRIBUTIONS ANTERIEURES
Par ailleurs, l'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2021			20 049,00 €
31.12.2020			79 089,00 €
31.12.2019			55 965,00 €

ABALONE TT BREST
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 123000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 280 RUE ERNEST HEMINGWAY IMMEUBLE KERMEUR
29200 BREST
820715688 RCS BREST
Ci-dessous désignée « la Société »

AFFECATION DU RESULTAT ADOPTEE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 26 mai 2023

TROISIÈME RÉSOLUTION
AFFECTATION DU RÉSULTAT

Après avoir pris connaissance, pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 :

- Du résultat bénéficiaire d'un montant de 34922,43 euro(s),
- Du poste « "Autres réserves" » de l'exercice précédent d'un montant de 30391,50 euro(s)
- De la réserve légale d'un montant de 11468,81 euro(s)

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat :

- Au poste « *réserve légale* » pour un montant de 831,19 euro(s),

Suite à ces dotations, l'assemblée générale constate que le bénéfice distribuable s'élève à un montant de 64482,74 euro(s) qu'elle décide d'affecter comme suit :

- Au poste « *Autres réserves* » la somme de 2982,74 euro(s)
- A titre de dividendes la somme de 61500,00 euro(s)
 Le dividende à distribuer au titre de l'exercice est donc de 5,00 euro(s) par action.
 Ce dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

DISTRIBUTIONS ANTERIEURES
Par ailleurs, l'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2021			20 049,00 €
31.12.2020			79 089,00 €
31.12.2019			55 965,00 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président.

Dépôt N° 4838
Le 30 AOUT 2024
R.C.S. BREST

KPMG

KPMG SA
89 Rue des Cinq Chemins
ZA de la Chevalerie numero
Deux
50009 Saint Lô

Abalone TT Brest S.A.S

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Certifié conforme à l'original
le 28/08/2024

Exercice clos le 31 décembre 2022
Abalone TT Brest S.A.S
Immeuble Kermeur 280 Rue Ernest Hemingway 29200 BREST

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

KPMG SA
89 Rue des Cinq Chemins
ZA de la Chevalerie numero
Deux
50009 Saint Lô

Abalone TT Brest S.A.S

Immeuble Kermeur 280 Rue Ernest Hemingway 29200 BREST

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'assemblée générale de la société Abalone TT Brest S.A.S,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Abalone TT Brest S.A.S relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

KPMG

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La société constitue des dépréciations des créances clients selon les modalités décrites dans la note « Dépréciation des créances » de l'annexe.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société, décrite dans la note « Dépréciation des créances » de l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondage, l'application de cette approche.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

KPMG

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint Lô, le 23 mai 2023

KPMG SA

DOCUSIGN SIGNED & CERTIFIED

23/05/2023 10:48

Signé par **Yohann Bossard (KPMG)**

Yohann BOSSARD

Associé

rmulaire obligatoire (article 53 A Code Général des Impôts)

1 BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT BREST — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
Adresse de l'entreprise 280 RUE ERNEST HEMINGWAY 29200 BREST — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 8 2 0 7 1 5 6 8 8 0 0 0 1 7 — Néant ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2		Exercice N clos le 31122022 Net 3	N-1 31122021 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	6 324	AG	6 324		
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT	28 340	AU	20 932	7 408	9 975
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU		CV			
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF	5 185	BG		5 185	2 870
	Autres immobilisations financières*	BH	2 500	BI		2 500	2 500
	TOTAL (II)	BJ	42 349	BK	27 256	15 093	15 345
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	236 616	BY	395	236 221	240 497
	Autres créances (3)	BZ	193 012	CA		193 012	177 489
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	13 475	CG		13 475	39 986
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	5 875	CI		5 875	4 748
	TOTAL (III)	CJ	448 979	CK	395	448 584	462 720
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	491 328	1A	27 651	463 677	478 065

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 7 685 | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

EAE/IRLAINE A COMPLAIRE EN 4 EXEMPLAIRES

Cegid Quadra

CECOM Experts-comptables

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

(2)

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2023

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT BREST — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 123 000)	DA	123 000	123 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	11 469	8 820
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	30 392	109
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	34 922	52 980
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	199 783	184 909
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	141	147
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	57 880	63 133
	Dettes fiscales et sociales	DY	200 503	217 538
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	5 370	12 338
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	263 894	293 156
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	463 677	478 065

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	263 894	293 156
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Néant ☐ *

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT BREST

			Exercice N				Exercice (N-1)
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB	FC		
	Production vendue biens*	FD		FE	FF		
	Production vendue services*	FG	1 741 336	FH	FI	1 741 336	2 011 831
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 741 336	FK	FL	1 741 336	2 011 831
	Production stockée*				FM		
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO	7 333	9 333
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	27 790	7 881
	Autres produits (1) (11)				FQ	29	587
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	1 776 488	2 029 631
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS		
	Variation de stock (marchandises)*				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	227 633	218 433
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	38 592	32 669
	Salaires et traitements*				FY	1 208 024	1 384 956
	Charges sociales (10)				FZ	251 368	316 781
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur immobilisations - dotations aux amortissements*				GA	4 154	3 022
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur immobilisations - dotations aux provisions				GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)				GE	6	727
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	1 729 777	1 956 589
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	46 711	73 042
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				(III) GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				(IV) GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	1 163	559
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
	Total des produits financiers (V)				GP	1 163	559
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	408	1 241
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
	Total des charges financières (VI)				GU	408	1 241
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	755	(682)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	47 466	72 360

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR L'ENTREPRISE

Cegid Quadra

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2023

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT BREST

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	129	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	129	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(129)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	12 414	19 380
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 777 651	2 030 191
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 742 728	1 977 210
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	34 922	52 980

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme					HO		
(2)	Dont produits de locations immobilières					HY		
	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)					IG		
(3)	Dont - Crédit bail mobilier *					HP		
	Dont - Crédit bail immobilier					HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)					IH		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées					IJ		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées					IK		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)					HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)					RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)					RD		
(9)	Dont transferts de charges					A1	27 734	7 824
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5				A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)					A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)					A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires	A9			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		dont cotisations Madelin	A7			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
VALEUR NETTE COMPTABLE DES ELEMENTS ACTIFS CEDES	129	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 463 677.04 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 741 335.72 Euros et dégageant un bénéfice de 34 922.43 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	6 324		
Installations générales agencements aménagements divers	10 726		487
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	16 393		1 229
TOTAL	27 119		1 716
Prêts, autres immobilisations financières	5 370		2 315
TOTAL	5 370		2 315
TOTAL GENERAL	38 813		4 031

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			6 324	6 324
Installations générales agencements aménagements divers		495	10 718	10 718
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			17 622	17 622
TOTAL		495	28 340	28 340
Prêts, autres immobilisations financières			7 685	7 685
TOTAL			7 685	7 685
TOTAL GENERAL		495	42 349	42 349

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	6 324			6 324
Installations générales agencements aménagements divers	8 689	1 342	366	9 665
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	8 456	2 811		11 267
TOTAL	17 144	4 154	366	20 932
TOTAL GENERAL	23 468	4 154	366	27 256

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 342				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 811				
TOTAL	4 154				
TOTAL GENERAL	4 154				

SAS ABALONE TT BREST
29200 BREST

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	452		56		395
TOTAL	452		56		395
TOTAL GENERAL	452		56		395
Dont dotations et reprises d'exploitation			56		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	5 185	5 185	
Autres immobilisations financières	2 500	2 500	
Clients douteux ou litigieux	474	474	
Autres créances clients	236 142	236 142	
Impôts sur les bénéfices	5 870	5 870	
Taxe sur la valeur ajoutée	7 031	7 031	
Divers état et autres collectivités publiques	1 853	1 853	
Groupe et associés	166 380	166 380	
Débiteurs divers	11 878	11 878	
Charges constatées d'avance	5 875	5 875	
TOTAL	443 188	443 188	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	2 315		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	141	141		
Fournisseurs et comptes rattachés	57 880	57 880		
Personnel et comptes rattachés	101 057	101 057		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	19 992	19 992		
Taxe sur la valeur ajoutée	69 342	69 342		
Autres impôts taxes et assimilés	10 111	10 111		
Autres dettes	5 370	5 370		
TOTAL	263 894	263 894		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	12 300			12 300

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	13 731
Total	13 731

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	141
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 405
Dettes fiscales et sociales	50 196
Autres dettes	5 370
Total	66 112

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	5 875
Total	5 875

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4026 euros, correspondants aux honoraires facturés au titre de contrôle légale des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Effets escomptés non échus	34 737
Total (1)	34 737

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIERE ATRADIUS	160 947
Total	160 947

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

KPMG

KPMG SA
89 Rue des Cinq Chemins
ZA de la Chevalerie numero
Deux
50009 Saint Lô

Abalone TT Brest S.A.S

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

authié conforme à l'original
le 28/08/2024

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2022
Abalone TT Brest S.A.S
Immeuble Kermeur 280 Rue Ernest Hemingway 29200 BREST

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

KPMG

KPMG SA
89 Rue des Cinq Chemins
ZA de la Chevalerie numero
Deux
50009 Saint Lô

Abalone TT Brest S.A.S

Immeuble Kermeur 280 Rue Ernest Hemingway 29200 BREST

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022

À l'assemblée générale de la société Abalone TT Brest S.A.S,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce.

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

KPMG

Saint Lô, le 23 mai 2023

KPMG SA



23.05.2023 10:18

Signé par **Yohann Bossard (KPMG)**

Yohann BOSSARD

Associé